

Le 14 juillet 2015

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Interconnexions et compensation des
réseaux
17^e étage
Direction – Projets de transport et de
construction
855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 4P5

Tél. : 514 840-3000, poste 4212
lavoie.martin@hydro.qc.ca

Objet : Audience publique sur le projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville
Précisions d'Hydro-Québec concernant le mémoire déposé par le Comité des citoyens de Lacolle (DM27)

Madame,

Votre commission examine présentement le projet de parc éolien Saint-Cyprien, à Saint-Cyprien-de-Napierville.

On a porté à notre attention que l'un des mémoires déposés, celui du Comité des citoyens de Lacolle (DM 27), traite notamment du projet d'interconnexion Hertel – New York, présentement à l'étude par Hydro-Québec.

Nous avons pris connaissance du mémoire et, bien que ce projet d'Hydro-Québec ne fasse pas l'objet de votre mandat actuel, nous aimerions vous faire part de quelques précisions :

Page 2, 11^e paragraphe : *Hydro-Québec projette d'installer une ligne d'interconnexion très haute tension Hertel – New York qui traverse le territoire des municipalités de Saint-Valentin et les voisines pour la mise en service fin 2016. Le corridor choisi ayant le moindre impact passe en bordure de l'autoroute 15 dans les municipalités de Saint-Cyprien, Saint-Bernard-de-Lacolle et Lacolle.*

Précision : Hydro-Québec continue à analyser le projet d'interconnexion Hertel – New York, actuellement à l'étape d'avant-projet. Aucun échéancier en vue de sa construction n'a été déterminé.

À ce stade-ci, le tracé retenu comme étant celui de moindre impact traverse les municipalités de La Prairie, Saint-Philippe, Saint-Mathieu, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Édouard, Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Bernard-de-Lacolle et Lacolle.

Page 3, 12^e, 13^e et 14^e paragraphes : *comme ce territoire de type rural comporte de vastes plaines sans structures en hauteur, Hydro-Québec a été confrontée à un dilemme majeur. Pour ses projets*

de lignes de transport, en règle générale, plusieurs critères amènent l'entreprise à construire des lignes aériennes.

Hydro-Québec a étudié toutes les alternatives possibles en prenant en considération simultanément des critères environnementaux, sociaux, techniques et économiques et a choisi la meilleure décision à prendre. Suite aux consultations publiques, les structures aériennes furent décriées et les études portent dorénavant pour le tracé d'une ligne de transmission souterraine.

Précision : le projet d'interconnexion Hertel – New York est un projet de ligne souterraine à courant continu. Il a été présenté comme tel dans l'avis de projet soumis au MDDEFP (maintenant le MDDELCC) le 5 novembre 2012.

Toutes les consultations publiques réalisées entre les mois de novembre 2012 et de novembre 2013 ont porté sur un projet de ligne souterraine.

***Page 3, 15^e paragraphe :** Hydro-Québec choisit ce projet inhabituel, même s'il coûtera plusieurs fois les coûts de construction d'une ligne aérienne, pour protéger le patrimoine environnemental de la région.*

Précision : Hydro-Québec s'assure que les projets qu'elle réalise sont rentables, acceptables du point de vue environnemental et accueillis favorablement par les communautés locales. Pour ce qui est des projets de transport d'électricité, en règle générale, la prise en compte simultanée de critères techniques, économiques, environnementaux et sociaux amène l'entreprise à construire des lignes aériennes.

Dans le cas spécifique du projet d'interconnexion Hertel-New York, les conditions géologiques de la zone d'étude, la technologie de pointe retenue en collaboration avec le partenaire américain du projet (courant continu de type HVDC) et son coût raisonnable permettent l'enfouissement simple de la ligne sur une longue distance, sans ajout d'autres équipements électriques à la surface du sol.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec Hélène Perrault, conseillère – Gestion stratégique, au 514 840-3000, poste 7834.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente.

Recevez, Madame, nos salutations distinguées.



Martin Lavoie
Chef de projet

c.c. Hélène Perrault, conseillère – Gestion stratégique